

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 30 Novembre 2021

PRÉSENTS : Mme et Mrs TERRENNE – GAILLARD – SOPETTI – LABROSSE – FERDINAND – GAUTHIER – JACOB – LACAN – MULLER – SAVOY - VRECH

ABSENT et EXCUSÉ : Mr DROUET donne pouvoir à Mr SOPETTI – Mr LARROSE donne pouvoir à Mr TERRENNE – Mr ANTERRIEU – Mr GALEY

Secrétaire de séance : Madame Sylvie LACAN

- CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA RÉALISATION DE L'AIRE DE CAMPING-CARS

Monsieur Le Maire explique que pour les besoins du grand carénage qui débute en Janvier 2022, il a eu rendez-vous avec le CNPE. Pendant la période du grand carénage, des camping-caristes travaillant sur le site de la Centrale de Golfech, auront besoin d'une aire de Camping-Cars. Nous avons donc lancé un appel d'offre à procédure adapté avec une remise des offres au lundi 8 Novembre 2021. 4 entreprises ont répondu. La commission d'appel d'Offres s'est réunie le 9 Novembre 2021, pour l'ouverture des plis.

Monsieur Le Maire rend compte à l'assemblée de la proposition de la Commission d'appel d'Offres,

Après analyse des offres, selon les critères définis (55% valeur technique, 45% prix), la Commission d'Appel d'Offres propose de retenir l'entreprise suivante :

Entreprise retenue	Montant offre
E.S.B.T.P. 47310 ESTILLAC	Montant du marché = 78 292.00 € HT = 93 950.40 € TTC

Approuvé à l'unanimité

- CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN PARVIS SALLE MULTI-ACTIVITÉS, AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE PUBLIC « FOIRAIL » SITE « LA CHAPELLE »

Monsieur Le Maire, explique que pour l'aménagement d'un parvis à salle multi-Activités, et l'aménagement d'un espace public « Foirail » sur le site « La Chapelle », nous avons lancé un appel d'offre à procédure adapté. La date de remise des offres était le 19 Novembre à 12h. 2 entreprises ont remis une offre. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 23 Novembre pour l'ouverture des plis.

Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée de la proposition de la Commission d'Appel d'Offres, qui s'est réunie le 23 Novembre 2021, pour l'ouverture des plis concernant le marché à procédure adaptée pour l'aménagement d'un parvis à Salle Multi-Activités, Aménagement d'un espace Public « Foirail » site « La Chapelle ».

Après analyse des offres, selon les critères définis (40% pris, 60 % valeur technique), la Commission d'Appel d'Offres propose de retenir l'entreprise suivante :

Entreprise retenue	Montant offre
E.S.B.T.P. 47310 ESTILLAC	Montant du marché = 514 962.50 € HT = 617 955.00 € TTC

Approuvé à l'unanimité

- TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « LECTURE PUBLIQUE » À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES

Monsieur Le Maire explique que suite au Conseil Communautaire de du 2 Septembre de la Communauté de Communes a été acté le transfert de la compétence « Lecture Publique » à la Communauté de Communes des Deux Rives. Ce qui entraîne le transfert du personnel employé à 100% de son temps de travail à la Médiathèque communale, à la Communauté des Communes.

Approuvé à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

- PROJET CIMETIÈRE

Monsieur Le Maire explique que la demande de cavurnes dans le cimetière devient de plus en plus importante. Il propose d'étudier l'installation de cavurnes.

- COMPTE RENDU COMMISSION JEUNESSE

La commission Jeunesse s'est réunie avec les jeunes pour faire un point sur la prise en compte de leurs attentes.

Voici les éléments qui en ressortent :

- Support à vélo à l'abris Bus à côté du stade,
- Passage non enherbé à côté de l'abris bus,
- Éléments supplémentaires au skate Park,
- Signalétique pour le skate Park,
- Aire de Modélisme, qui pourrait être fait de l'autre côté du skate Park (Les jeunes sont en train d'implanter le projet, le reste des travaux se fera en Régie par le Service Technique),
- Du mobilier, comme tables, bancs, poubelles...
- Conservation de la journée Donzac Nature Game,
- Journée d'échange à ouvrir à tout le monde,

La commission Jeunesse étudie la possibilité de mettre en place une bourse au permis de conduire. La commune pourrait participer au frais du permis de conduire, en contrepartie

d'une implication « citoyenne » des bénéficiaires dans la commune. Cette question est étudiée par la Commission Jeunesse, pour mettre en place les modalités et la faisabilité du projet.

- PROJET MAISON EN VENTE AU VILLAGE

Monsieur Le Maire explique qu'il y a une maison en vente dans le centre bourg du village. Une visite a eu lieu avec un maître d'œuvre pour estimer les travaux. Une simulation de financement a été effectuée en parallèle.

- LOTISSEMENT LA CHAPELLE

Monsieur Le Maire indique qu'il a signé l'acte d'achat concernant le terrain de Monsieur LARROSE, au lotissement La Chapelle

- SALLE MULTI-ACTIVITÉS

Une entreprise, nous a contacté en raison du surcoût de la fourniture. Après nouveau devis, nous avons une augmentation de 5.40 % d'évolution.

Nous devons mettre en place un groupe de travail concernant le mobilier et la couleur des peintures de cette salle multi-activités et le prévoir au budget 2022.

- PRÉPARATION BUDGET 2022

Monsieur Le Maire indique qu'une réunion début Janvier 2022 aura lieu pour prévoir le budget. Un vote fin février serait favorable.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h15

Le Maire,

Jean-Paul TERRENNE